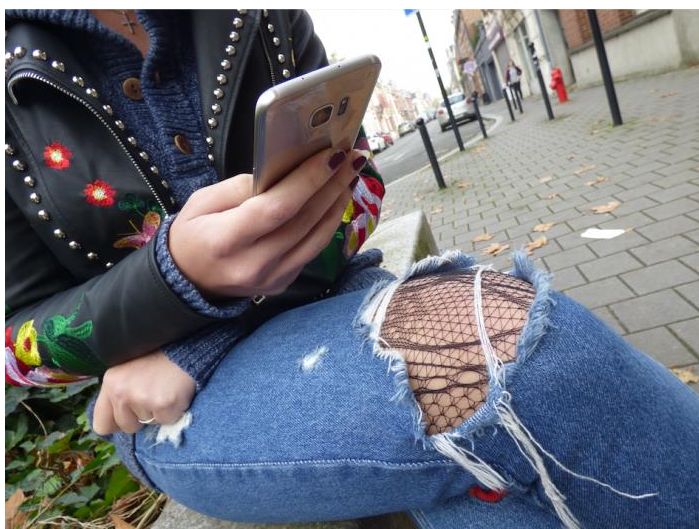


L'Observateur

Valenciennes. Un lycée interdit le port de jeans troués ou déchirés en classe

Par Marc-Antoine Barreau
samedi 11 novembre 2017



Lundi dernier, un certain nombre d'élèves du lycée privé La Sagesse se sont vus interdire l'entrée en classe parce qu'ils portaient un jean troué ou déchiré.

Une surprise ? Pas vraiment. En effet, renseignement pris, la direction de l'établissement avait pris soin d'envoyer un courrier aux parents avant cette date » fatidique » du lundi 6 novembre. » *Notre règlement intérieur prévoit que la tenue*

vestimentaire doit être soignée et correspondre aux exigences scolaires et au projet professionnel de l'élève. En effet, il ne viendrait pas à l'idée de nos élèves de se présenter sur un lieu de stage avec un pantalon déchiré ou une tenue négligée. C'est pour cette raison qu'à compter du lundi 6 novembre, les élèves se présentant dans l'établissement avec un jean troué ou un pantalon de survêtement ne seront pas autorisés à entrer en classe « , peut-on aussi lire sur cette nouvelle circulaire qui avait aussi été distribué par mail à l'ensemble des parents d'élèves.

Pourtant, et malgré l'information, un certain nombre d'élèves n'avaient pas pris leurs précautions. Ainsi, ce lundi jour de rentrée, des élèves se sont pointés à la porte de l'établissement avec un jean déchiré – qui est plutôt à la mode, il faut dire – et se sont vus interdire l'entrée en classe. » *Ils ont été conduits en retenue. Et ils ont dû attendre que leurs parents viennent leur amener un autre pantalon pour qu'ils puissent entrer en classe* « , témoigne une élève.

En savoir plus sur <https://www.lobservateur.fr/valenciennois/valenciennes/2017/11/11/valenciennes-lycee-interdit-port-de-jeans-troues-dechires-classe/#O1SvXDYYJfR0FVCQ.99>